

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 2 SEPTEMBRE 2010**

Le 2 septembre 2010 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/08/2010

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Alain DAUTHEVILLE, Gérard CORDIER adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames Cécile CELETTE (arrivée à 20h40), Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET, Elodie SEGEALET et Messieurs Thierry ANDRE, Yann DUCHAMP, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Guy THOUÉZ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusé :

Absents :

M. Yann DUCHAMP a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 22 juillet 2010 et signature du registre des délibérations.

- **Convention entre RTE EDF et la commune de St Cyr** : suite aux travaux de maintenance relatifs au réseau 400 000 Volts existant entre Lyon et Montélimar qui doivent être effectués par la société RTE –EDF délibération est prise à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention entre RTE EDF et la commune de Saint Cyr.

Urbanisme :

Permis de construire :

- ISSARTIAL/MIGLIORE : La Chaux – maison individuelle : avis favorable
- LELOUARD Marcel : Les Jardins du Béchet – maison individuelle : avis favorable
- GRANGE Thibault : La Chaux –maison individuelle : avis favorable

Permis d'aménager :

- Indivision PERRIER/TARDY /CHOMEL : La chaux : avis favorable

Déclaration préalable :

- SOMPAYRAC Philippe : Le pré des Saints – véranda : avis favorable

Certificat d'urbanisme :

- DECLERCQ Gilles : Rue du Lavoir :avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

- **Projet mairie / bibliothèque / cantine** : Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le projet mairie / bibliothèque / cantine, nécessite l'acquisition d'un tènement foncier en réserve foncière jouxtant le secteur du projet. Il demande au conseil municipal de se prononcer par vote à bulletins secrets pour laisser ou non une partie de la réserve foncière au propriétaire, par 12 voix pour, et 2 voix contre le conseil municipal accepte de laisser une partie de la réserve foncière au propriétaire. Il propose au conseil municipal un deuxième vote à bulletins secrets pour choisir entre l'hypothèse d'aménagement du CAUE (surface d'environ 2850 m²) et la deuxième hypothèse (environ 4000 m²). Avec 10 voix pour la première hypothèse et 4 voix pour la deuxième hypothèse, le conseil municipal opte pour le projet d'aménagement du CAUE.
- **Spectacle Amicale Laïque** : Monsieur le Maire présente un courrier de l'Amicale Laïque pour l'organisation d'un spectacle pour enfants « Têtard ville » le 9 avril 2011.
- **Salle des Mûriers** : Monsieur le Maire informe qu'une demande d'échantillon a été faite pour un produit qui éliminerait les traces noires sur les sols en résine.

- **Nuisances sonores** : Monsieur le Maire fait part d'un courrier d'un riverain de la Rue de Provence concernant les nuisances sonores engendrées par la déviation. Suite aux mesures de bruits, ce riverain conteste la décision du Conseil Général. Le conseil municipal indique que le conseil général a été sollicité, un nouveau courrier sera adressé au service des routes.
- **Problèmes de voisinage** : Monsieur le Maire fait part d'un courrier adressé par un riverain du lotissement le pré des Saints Habitat Dauphinois pour des problèmes de voisinage. Une rencontre est prévue entre les différentes parties afin de trouver une solution amiable.
- **Conseil Général Chèque Autonomie Solidarité Ardèche** : Monsieur le Maire informe que le Conseil Général a mis en place au 1^{er} septembre le Chèque Autonomie Solidarité Ardèche(CASA). C'est un moyen de paiement universel, dédié aux aides directes à la personne à son domicile. Ce titre de paiement nominatif a un montant prédéfini et individualisé pour chaque bénéficiaire. Il sert à payer un salarié employé directement par le bénéficiaire, au titre d'une le plan d'aide individualisé de l'allocation personnalisée autonomie (APA) ou dans le plan de compensation de la prestation de compensation du handicap (PCH).
- **Formation CACES** : Monsieur le Maire informe que les employés communaux bénéficieront les 13 et 14 septembre d'une formation CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) catégorie 4 engins de chargement à déplacement alternatif et catégorie 8 engins de transport ou d'extraction.
- **Cages de foot** : Monsieur Alain Dautheville informe que les cages de foot ont été contrôlés, deux cages sont non conformes sont à changer et deux autres doivent être réparées
- **Rentrée scolaire** : Madame Martine Olliver informe que 102 enfants sont inscrit à l'école publique et 94 à l'école privée.